

## VILLE DE THORIGNY SUR MARNE

Le Conseil Municipal réuni le Jeudi 10 février 2022 sous la Présidence de Monsieur MANUEL DA SILVA, Maire, à Thorigny-sur-Marne

- Approuvé le procès-verbal de la séance du 09/12/2021
- Approuvé l'adhésion au service commun informatique de Marne et Gondoire
- Approuvé les demandes de subvention et de DETR pour les projets suivants : rénovation ancienne Poste, ascenseur Ecole Gambetta et rénovation du gymnase
- Approuvé le PLU de la Ville
- Procédé au délaissement et acté la désaffectation du bâtiment communal 25 rue des Bordes
- Acté de la suspension du régime indemnitaire dans les cas cités par la jurisprudence du Conseil d'Etat
- Corrigé la délibération relative au temps de travail
- Créé 20 postes d'adjoints d'animation non permanents
- Mis en place le télétravail et adopté la charte afférente
- Mis en place le permis de végétaliser
- Fixé les tarifs des sorties jeunesse
- Accepté les modalités de la mise en place de la formation BAFA 2022

Le Maire,

Manuel DA SILVA

